

FONDATION DES MAISONS DE RETRAITE
DU DISTRICT D'AIGLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



ORGANES DE LA FONDATION

CONSEIL DE FONDATION

COMITÉ DE DIRECTION

Présidence

Mme Corinne Ballif Grognez, Noville

M. Philippe Grobéty, Vers-L'Église

Vice-présidence

Mme Isabelle Rime, Aigle

Mme Caroline Emery, Aigle

Membres

Aigle	Mme Isabelle Rime
Bex	Mme Eliane Desarzens
Chessel	Mme Séverine Stettler
Corbeyrier	Mme Danièle Wanner
Gryon	M. Georges Vittoz
Lavey-Morcles	Mme Sonia Rihs
Leysin	M. Pierre-Alain Dubois
Noville	Mme Corinne Ballif Grognez
Ollon	M. Jean-Luc Chollet
Ormont-Dessous	M. Philippe Morier
Ormont-Dessus	Mme Nicole Tougne-Genillard
Rennaz	M. Fabio Lecci
Roche	M. Eric Portner
Villeneuve	Mme Annick Morier-Genoud
Yvorne	Mme Marie-Hélène Frutschi

Mme Dominique Ghiringhelli, Aigle
Mme Sandrine Moesching, Bex
M. Jean-Louis Bornand, Ollon
M. Jean-Michel Clerc, Villars
M. Dario Pernet, Ormont-Dessus
M. Daniel Wettstein, Aigle

Secrétaire

Mme Carole Guérin, Bex

ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire : BfB Fidam révision SA, Renens

RAPPORT DU PRÉSIDENT



A l'instar des deux dernières années, nos trois établissements clôturent leurs comptes 2018 avec un bénéfice. Malgré une année avec beaucoup de décès parmi nos résidents, le taux d'occupation est resté bon avec une moyenne de 98.28 %.

Comme par le passé, les inspections de la CIVESS (Contrôle interdisciplinaire des visites en établissements sanitaires et sociaux) ont abouti à des rapports positifs. C'est, pour nous, une garantie de la qualité des prestations offertes par nos établissements. Il est à relever que ces inspections ne sont pas annoncées à l'avance.

Le chantier de l'extension de l'EMS d'Aigle a commencé en 2018. La commission de construction en assure le suivi et il se déroule comme prévu. Les inévitables désagréments provoqués aux pensionnaires et aux collaborateurs sont bien gérés par tout le personnel et ne préteritent pas l'exploitation quotidienne de l'établissement.

Le dossier de rénovation et d'extension de l'EMS de Bex a été retenu par le Conseil d'Etat pour le programme d'investissement 2017-2022. Les 4 derniers mois de l'année ont servi à rédiger le projet institutionnel de la future résidence Grande Fontaine. Celui-ci prévoit 120 lits contre 100 aujourd'hui. Ils doivent répondre à une large palette de missions et prestations relevant de la gériatrie et de la psychiatrie de l'âge avancé. Un nouveau bâtiment devrait voir le jour à la place de l'ancien hôpital. Il pourra aussi accueillir des locaux médicaux et un espace pour l'accueil de jour.

Après près de 10 ans à la direction de la Résidence Grande-Fontaine à Bex, Madame Rollot a pris sa retraite à la fin de l'année 2018. Par sa rigueur, son sens de l'organisation et sa créativité, elle a su réorganiser l'établissement. Le comité de direction a eu beaucoup de plaisir à travailler avec elle et la remercie.

Lui trouver un successeur a demandé pas mal de travail à votre comité de direction puisque nous avons reçu 69 dossiers de candidature. Après un tri et plusieurs auditions, nous avons fait subir un assessment aux deux candidats qui avaient notre préférence. Notre choix s'est finalement porté sur M. Thierry Michel. De formation hôtelière, Monsieur Michel a 40 ans et habite Gryon. Ces 8 dernières années, il était responsable hôtelier pour les EMS de la Fondation Beau-Site. Il a pris ses fonctions à la direction de l'EMS de Bex le 1^{er} janvier 2019.

Une fois de plus je tiens à relever le bon fonctionnement de notre fondation et je tiens à remercier les membres du comité directeur pour leur engagement. Outre l'assemblée générale, ce dernier s'est réuni dix fois en 2018.

Je remercie les deux directeurs et tous les collaborateurs qui, par leurs compétences et leur dévouement, contribuent grandement à la réussite de nos EMS. Jour après jour, ils travaillent pour offrir un service de qualité apprécié des résidents.

Philippe Grobéty, président du comité de direction

RAPPORT DES DIRECTIONS

AIGLE

La construction de l'extension de La Résidence a bien avancé et le transfert est prévu pour le début 2020. La modernisation de l'existant implique la mise en conformité tant aux normes sismiques et énergétiques qu'aux nouvelles normes de protection incendie. Les travaux vont s'étaler sur plus d'une année encore.

Au niveau de l'exploitation actuelle, nous avons dû démolir la véranda de la salle à manger pour permettre l'extension et revoir notre organisation interne au niveau des repas. Une partie du système de chauffage a déjà été modernisée afin d'assurer celui de La Fondation la Monneresse.

En fin d'année, suite au départ de la titulaire, le poste d'intendante a été repris par Madame Vesna Rod de Villeneuve.

BEX

La rénovation de la salle à manger et des locaux adjacents a été réalisée à la plus grande satisfaction des bénéficiaires et le contrat de partenariat avec les appartements protégés a été quelque peu modifié. Les discussions se poursuivent dans la relation entre les deux entités.

Deux objets ont particulièrement occupé la direction et le comité cette année. D'une part l'annonce du départ à la fin de l'année de Madame Francine Rollet, Directrice, et son remplacement. Nous pouvons déjà féliciter Monsieur Thierry Michel pour sa nomination.

L'autre sujet important est l'étude de l'agrandissement et/ou rénovation de La Résidence Grande Fontaine avec l'élaboration du projet institutionnel et les premières discussions avec le réseau de soins Santé Haut-Léman et les services de la Commune de Bex et l'Etat de Vaud.

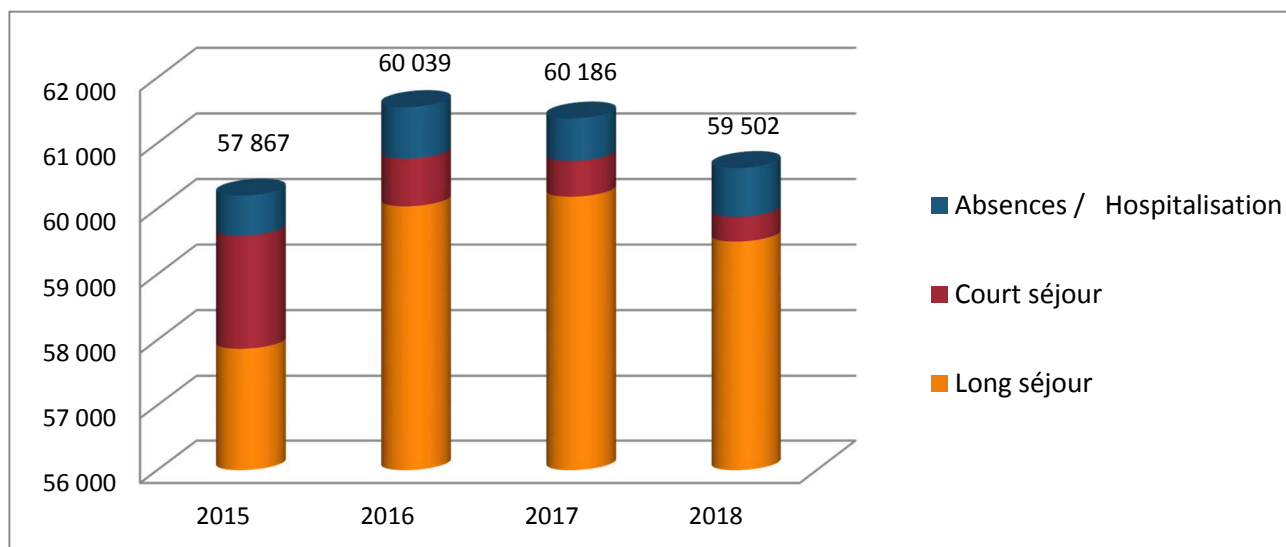
DIABLERETS

Le changement des fenêtres côté Pillon a connu quelques difficultés suite à la faillite de l'entreprise adjudicatrice. Cependant nous avons poursuivi le projet de modernisation en changeant également les fenêtres côté plaine avec succès. Une fuite d'eau dans une chambre au 2^{ème} en fin d'année nous a contraints à entreprendre des gros travaux de rénovation de la chambre et de revêtement du corridor et hall.

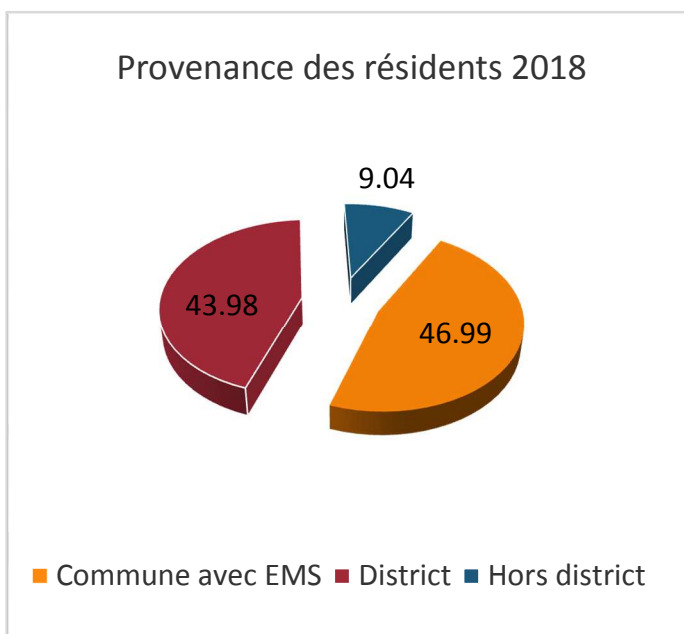
En fin d'année, le service hôtelier a aussi été marqué par les départs de la responsable hôtelière et du chef de cuisine. Une collaboration avec Eldora SA a été mise en place pour la gestion de la cuisine.

CLIENTÈLE

HÉBERGEMENT



Le nombre de journées a été fortement marqué cette année par de nombreux décès (68 soit 17 de plus qu'en 2017) et par le nombre de transferts dans un autre établissement (10 en 2018 contre 3 en 2017). Le taux d'activité budgété de 98 % n'a pas été atteint à Aigle et aux Diablerets. Le nombre de courts séjours a également baissé cette année dû en partie par l'ouverture estivale d'un établissement de la Riviera.



La provenance des résidents reste stable par rapport à 2017. Seul 9.04 % étaient domiciliés hors du district.

40 % des résidents entrent en institution directement depuis leur domicile.

Le pourcentage des résidents autonomes financièrement a évolué à la hausse cette année excepté aux Diablerets avec les taux suivants :

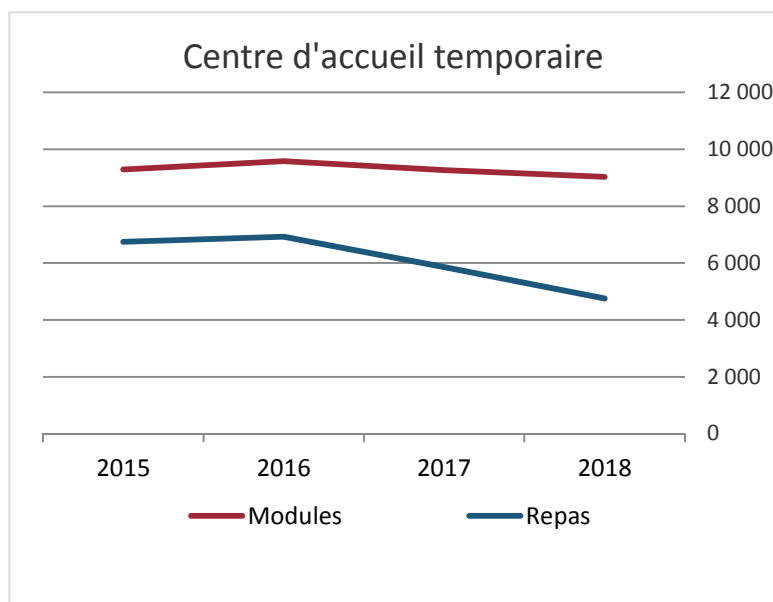
Aigle 38.44 % - Bex 27.55 % - Diablerets 27.58 %

CHIFFRES CLÉS

2018	Fondation	Aigle	Bex	Les Diablerets
Nombre de lits	169	40	100	29
Journées Long séjour	59 502	13 901	35 682	9 919
Journées Court séjour	376	249	0	127
Absences/Hospitalisations	745	69	566	110
Journées totales	60 623	14 219	36 248	10 156
Taux d'occupation	98.28	97.39	99.31	95.95
Financement				
Prix journalier de pension		187.10	179.50	188.10
Moyenne Plaisir (sans CS et classe attente)	80.05	83.90	75.69	90.11
Report soins (sans CS et classe attente)	39.22	41.21	36.95	44.45
Allocations d'impotence	721 261.65	196 155.55	440 002.70	85 103.40

La charge en soins (moyenne Plaisir) a évolué de plus de CHF 2.- tant à Aigle qu'aux Diablerets et est demeurée stable à Bex. Le montant des allocations d'impotence perçues a augmenté à Aigle et à Bex.

CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT)



La moyenne d'âge des bénéficiaires s'élève à 83.2 ans. Un quart des bénéficiaires est représenté par des hommes.

La dépendance des bénéficiaires s'est légèrement alourdie en 2018 et se répartit de la manière suivante :

- 10 % légers
- 66 % modérés
- 24 % lourds

On constate également une baisse du nombre de repas pris par les bénéficiaires, qui préfèrent rentrer plutôt le soir à leur domicile.

La journée est divisée en modules de 4 heures (matin ou après-midi sans repas), de demi-journées, de journées entières et rarement de nuit (sans repas du soir, mais avec petit-déjeuner).

RESSOURCES HUMAINES

Effectifs	Fondation	Aigle	Bex	Diablerets
Collaborateurs au 31.12	269	75	148	46
EPT (équivalent plein temps)	194.31	48.64	112.40	33.27
Apprentis	20	10	7	3
Nationalités	24	10	17	6

Entreprise formatrice

La Fondation accorde une grande importance à la formation dans notre secteur d'activité en proposant d'une part des stages découverte ou de formation Croix-Rouge et d'autre part des places d'apprentissage dans les domaines des soins, du secteur socio-culturel ou dans l'intendance.

Fidélité

L'année 2018 a été marquée par le nombre important de collaboratrices et collaborateurs qui ont été remerciés pour leur fidélité. Cinq personnes ont atteint 30 ans de maison, 17 en ont 20 et 8 sont présentes depuis 10 ans. Nous les remercions ici pour leur engagement et fidèle collaboration.

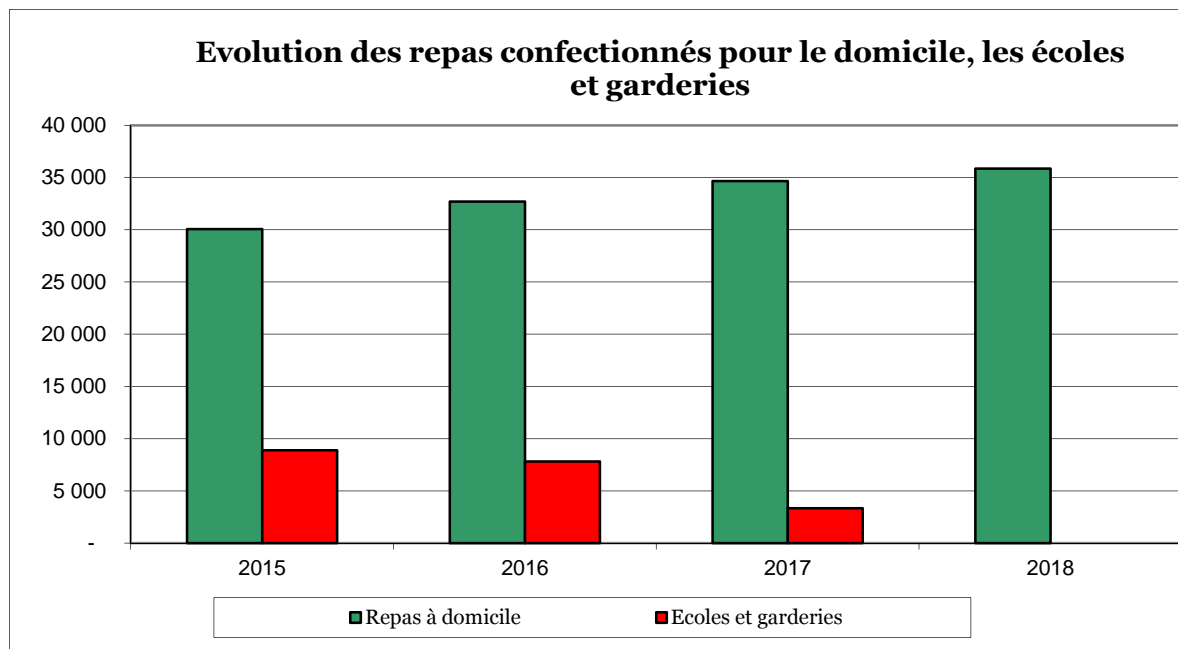
FINANCES

2018	FONDATION	Aigle	Bex	Diablerets
Résultat d'exploitation	420 532.82	134 699.42	215 255.92	70 577.48
Résultat de l'exercice	36 431.21	4 900.35	29 123.93	2 406.93
Bénéfice / Perte reportée	531 937.45	356 217.65	168 162.56	7 557.24

Les trois établissements de la Fondation terminent positivement l'exercice 2018. Au niveau de la comptabilité des investissements, plus de CHF 800 000.- ont été prélevés dans le fonds immobilier à Bex afin d'amortir les coûts de transformation de la salle à manger. Quant aux Diablerets, le fonds de réserves diverses a été dissous de CHF 40 000.- afin de combler le manco de fonds d'investissement immobiliers lié aux travaux effectués cette année.

PRESTATIONS EXTERNES

Malgré la fin de la fourniture de repas pour la garderie à Bex, nous constatons une augmentation de la prestation pour le domicile de près de 1'200 repas. Cette prestation, sans être d'un apport financier significatif pour les établissements, permet d'assurer cependant une présence de professionnels en cuisine.



REMERCIEMENTS

Nous adressons ici notre gratitude et nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien durant cette année.

A tous les collaborateurs de la Fondation, aux membres du corps médical, aux représentants des Eglises et aux bénévoles, nous adressons notre profonde reconnaissance pour leur fidélité et leur engagement. Aux membres des conseils de Fondation et de direction, nous présentons nos remerciements pour leurs précieux soutiens et encouragements.

A tous nos partenaires, convoyeuses des repas à domicile, fournisseurs, sociétés locales et rédactions des médias de notre région nous adressons également nos remerciements pour leur précieuse collaboration.

Les directeurs
Francine Rollot et Bernard Laurent

Aigle, Bex, Les Diablerets, juin 2019

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2018

ACTIF	2018	2017
Liquidités	5 929 986.39	4 222 928.05
Débiteurs pour pensions	2 230 924.76	2 172 449.21
Autres débiteurs	484 362.92	482 434.46
Stocks	166 657.00	158 150.00
Autres actifs circulants	203 744.76	361 982.12
Actif mobilisé	9 015 675.83	7 397 943.84
Immobilisations immeubles	6 956 302.25	3 909 978.45
Actif immobilisé	6 956 302.25	3 909 978.45
TOTAL DE L'ACTIF	15 971 978.08	11 307 922.29
PASSIF		
Créanciers - Fournisseurs	1 291 076.83	1 119 910.92
Dettes envers les résidents	684 798.58	693 556.77
Banques à CT	30 196.00	30 196.00
Passifs transitoires	216 904.20	81 693.90
Fonds étrangers à court terme	2 222 975.61	1 925 357.59
Dettes à long terme	8 425 884.75	4 137 470.75
Provisions	2 274 199.15	2 492 992.94
Fonds étrangers à long terme	10 700 083.90	6 630 463.69
Capital de Fondation	295 667.32	295 667.32
Autres réserves	2 221 313.80	1 960 927.45
Bénéfice/perte à reporter	531 937.45	495 506.24
Fonds propres	3 048 918.08	2 752 101.01
TOTAL DU PASSIF	15 971 978.08	11 307 922.29

COMPTES D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Taxes d'hébergement	18 052 673.70	17 954 093.45
Autres recettes d'exploitation	1 647 792.12	1 501 020.52
Produits d'exploitation	19 700 465.82	19 455 113.97
Salaires et charges sociales	14 965 958.69	14 943 404.77
Autres charges d'exploitation	4 313 974.31	4 031 942.58
Charges d'exploitation	19 279 933.00	18 975 347.35
RESULTAT D'EXPLOITATION	420 532.82	479 766.62

INVESTISSEMENT CONSOLIDE

	2018	2017
Mobilier	142 828.39	102 449.83
Immobilier	-675 712.13	86 844.20
RESULTAT INVESTISSEMENT	-532 883.74	189 294.03

HORS EXPLOITATION CONSOLIDÉ

CAT extra-muros	12 961.97	48 454.36
Autres hors exploitation	177 412.72	267.23
RESULTAT HORS EXPLOITATION	190 374.69	48 721.59

PERTES ET PROFITS CONSOLIDÉS

Résultat d'exploitation	420 532.82	479 766.62
Résultat investissement	-532 883.74	189 294.03
Résultat hors-exploitation	190 374.69	48 721.59
Résultat avant affectations	78 023.77	717 782.24
Attribution (-) / dissolution fonds mobilier	-142 828.39	-102 449.83
Attribution (-) / dissolution fonds immobilier	361 622.18	-119 550.14
Résultat après affectations	296 817.56	495 782.27
Attribution (-) / dissolution diverses réserves	-260 386.35	-418 844.20
RESULTAT DE L'EXERCICE	36 431.21	76 938.07

COMPTES D'EXPLOITATION DES SITES

	Aigle	Bex	Diablerets
Taxes d'hébergement	4 416 494.00	10 433 483.75	3 202 695.95
Autres recettes d'exploitation	582 437.00	886 834.37	178 520.75
Produits d'exploitation	4 998 931.00	11 320 318.12	3 381 216.70
Salaires et charges sociales	3 361 226.18	8 878 239.92	2 726 492.59
Autres charges	1 503 005.40	2 226 822.28	584 146.63
Charges d'exploitation	4 864 231.58	11 105 062.20	3 310 639.22
RESULTAT D'EXPLOITATION	134 699.42	215 255.92	70 577.48

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 400
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfbvd.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au conseil de fondation de
Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle
Aigle

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

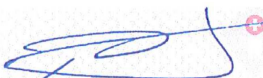
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux statuts.

Renens, le 15 mai 2019

BfB Fidam révision SA



Georges Fourel
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Patrice Lambelet
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe



FONDATION DES MAISONS DE RETRAITE DU DISTRICT D'AIGLE
CHEMIN DU LEVANT 6 – 1860 AIGLE
WWW.EMS-CHABLAIS.CH